



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national



FORMATION COURTE Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)



Publics

Tout professionnel en contact avec des malades chroniques

Groupe de 15 personnes maximum



Prérequis

Disposer d'une expérience professionnelle d'activité physique auprès de personnes malades chroniques



Durée

40h



Calendrier

Une journée par semaine sur 6 semaines consécutives à partir de mars 2025

Selon l'OMS, l'éducation thérapeutique du patient (ETP) « vise à aider les patients à **acquérir ou maintenir les compétences** dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une **maladie chronique**. Elle fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

Elle comprend des activités organisées, y compris un soutien psychosocial, conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie.

Ceci a pour but de les aider, ainsi que leurs familles, à **comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer ensemble et à assumer leurs responsabilités dans leur propre prise en charge**, dans le but de les aider à maintenir et améliorer leur **qualité de vie**. » [*Education thérapeutique du patient, Programmes de formation continue pour professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques. Bureau Régional OMS pour l'Europe, Copenhague, 1998.*]

Objectifs

Cette formation de niveau 1 permettra aux professionnels d'accompagner le patient dans la gestion et la compréhension de sa maladie en construisant avec lui un projet thérapeutique adapté à ses besoins afin d'améliorer sa qualité de vie.

Pour cela, plusieurs compétences seront développées : relationnelles, méthodologiques, pédagogiques et d'animation de séances éducatives.

Les formations validantes en ETP permettent de préparer les soignants aux compétences des éducateurs définies par l'article 84 de la loi HPST et le décret n°2010-906 du 2 août 2010, actualisé par l'arrêté du 31 mai 2013 et l'arrêté du 14 janvier 2015, relatif aux compétences requises pour dispenser et coordonner l'éducation thérapeutique du patient.



Lieu

Faculté des Sports et de l'Éducation Physique à Liévin



Tarifs

1400€ (35€ / heure)



Validation

Une attestation de formation à l'ETP sera délivrée en cas de suivi des 40 heures de cours et de note supérieure à 10/20 à l'évaluation.

L'évaluation portera sur la mise en place d'un ETP basé sur un cas d'études.



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 6 modules :

- **Module 1** : Maladies Chroniques / Maladies aiguës – Les représentations
- **Module 2** : Définitions et fondements de l'éducation thérapeutique
- **Module 3** : La communication (écoute active, empathie) – Les stades d'acceptations de la maladie
- **Module 4** : Les étapes de l'ETP – Le bilan éducatif partagé – Négocier des objectifs
- **Module 5** : Concevoir et évaluer une séance ETP
- **Module 6** : Approche motivationnelle aux changements

Un module est abordé à chaque journée de formation.

Modules de formation issus du Master STAPS, parcours Prévention, Rééducation, Santé.

Équipe pédagogique

Claire Toulotte, Maître de Conférences Université d'Artois, responsable pédagogique

Clément Carré, formateur en ETP, titulaire d'un Master en ETP

Informations non contractuelles

FCU Artois

Faculté des Sports et de l'Éducation Physique
Chemin du Marquage – 62800 LIEVIN
Tél. 03 21 45 85 12
Mail : fcu-fare-lievin@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr